

VARIÉTÉS.

Monk et Washington.

M. Guizot va donner une édition nouvelle de deux écrits pleins d'intérêt et d'apropos; ce sont les biographies de Washington et de Monk. L'une dit à quelles conditions les Républiques se fondent et parviennent à durer; l'autre fait voir, par un exemple célèbre, comment un peuple, après avoir abandonné la Monarchie, peut y revenir. A travers les qualités éminentes de l'historien percent, dans ces publications, les vues les plus élevées de l'homme d'Etat.

Voici d'abord ce qu'il dit de Monk: "On disait aussi en Angleterre, il y a deux cents ans, que la Monarchie avait disparu sans retour et que la République seule était possible. Monk reconnut que cela était faux. Il crut à la Monarchie quand la République subsistait, quand autour de lui sincèrement ou hypocritement, et lui-même comme les autres, tous ne parlaient que de la République. Et dès que, après la mort de Cromwell et la chute de son fils Richard, la question fut réellement posée entre les deux gouvernements, Monk se décida pour la Monarchie.

"On lui a contesté ce mérite; et Monk, en marchant à son but, a tant usé et abusé du mensonge, que des esprits prévenus ou superficiels ont pu douter en effet que sa résolution eût été précoce et constante. Mais quand on étudie de près et à fond les événements et les documents, le doute n'est pas possible. Dès le premier jour, Monk fut décidé; et, quoi qu'il fit ou quoi qu'il dit, il fut décidé tous les jours, jusqu'au dernier. Il eut un avis et un parti arrêtés quand tout le monde doutait et hésitait. Ce fut son premier acte de bon sens politique.

"En même temps qu'il fut décidé, Monk fut patient. Il sut attendre le succès en le poursuivant. Homme de guerre et agissant par son armée, il fut fermement et constamment résolu à ne point recommencer les coups violents et la guerre civile. Il comprit que pour être solidement rétablie, la Monarchie devait l'être pacifiquement, naturellement, comme une nécessité nationale et le dernier refuge du pays. En dépit de toutes les impatiences et de toutes les méfiances, il dissimula, tarda, attendit jusqu'à ce que l'événement s'accomplît en quelque sorte de lui-même. Et l'événement accompli, Monk voulut que, dans les lettres patentes qui consacraient sa fortune et sa gloire, on insérât ces mots: *Victor sine sanguine* (vainqueur sans effusion de sang), tant sa prudence avait été réfléchie et volontaire.

"Le parti monarchique aussi fut sensé. Sa situation était plus simple qu'elle n'est aujourd'hui parmi nous. Il ne flottait pas entre deux ou trois monarchies. Il n'en voulait qu'une, et tous voulaient la même. Le parti n'en était pas moins divisé. Les uns avaient fait la révolution, les autres l'avaient combattue. Ils s'étaient fait ardemment la guerre, pour ou contre le roi dont il s'agissait de rétablir le fils. Des idées, des passions, des intérêts divers se séparaient. Ils ajournèrent leurs dissensions. Jusqu'au jour du succès, ils réduisirent leurs idées, leurs passions, leurs intérêts à l'idée, à la passion, à l'intérêt qui leur étaient communs. Ils subordonnèrent ce qu'ils eussent préféré à ce qu'ils voulaient. Ceci est la pierre de touche de l'intelligence des partis politiques.

"Les royalistes anglais firent plus encore: ils se confèrent, dans la poursuite de leur dessein, à un homme dont ils se méfiaient, dont ils

avaient droit de se méfier. Monk avait servi le roi, la révolution, la République, Cromwell, le Parlement. Il restait profondément enveloppé et obscur. Il agissait et parlait souvent dans des sens contraires. Il mentait avec une fermeté froide qui troublait ses plus intimes affidés. Le parti monarchique était, à son sujet, plein de doute et d'inquiétude, passant tour à tour de l'espérance à la crainte, de la lumière entrevue à d'épaisses ténèbres. Ni leurs doutes, ni leurs craintes, ni leurs desirs, ni les obscurités de Monk n'égarèrent les royalistes. Monk était l'homme que leur donnait et leur imposait en même temps la situation. Il y avait, à tout prendre, plus de raison d'espérer en lui que de s'en méfier. C'était encore une nécessité à accepter. Les royalistes comprirent et acceptèrent aussi cela. Ils ne se livrèrent point aveuglément à Monk; mais ils le secondèrent discrètement, l'attirant sans le compromettre, dociles à ses conseils, vigilants, mais tranquilles derrière lui, comme derrière un chef de leur choix; car il faut un chef pour de tels desseins, et il n'y a de chef que celui qu'on laisse faire en le soutenant.

"Le succès répondit à la bonne conduite du parti monarchique et de son chef.

"Peuples, partis ou individus, les hommes, dans les grandes circonstances de leur destinée, se trompent de deux façons diverses et également fatales. Tantôt, indécis et déçus, ils s'abandonnent eux-mêmes, restent inactifs comme des spectateurs impuissants, et s'en remettent de tout leur sort à cette force inconnue que, selon leur foi ou leur impiété, ils appellent la Providence, la fatalité ou le hasard. Tantôt, aveuglément confiants et étourdis, ils s'agitent selon les caprices de leur imagination ou de leur désir, croyant que tout leur est possible, et que rien ne leur empêchera de réussir comme ils veulent et espèrent. Dieu ne tolère et ne laisse impunis ni l'une ni l'autre erreur. Il veut que les hommes prennent leur part dans la conduite de leurs propres affaires, et en acceptent le travail comme les chances. Et en même temps, il ne souffre pas que les hommes se figurent qu'ils disposent à leur gré des événements, et que toutes choses se plieront à leurs intérêts ou à leurs fantaisies. Avec ceux qui ne veulent rien faire pour eux-mêmes et qui attendent que Dieu seul les tire de peine, Dieu attend aussi et les laisse souffrir. A ceux dont la présomption se promet et tente tout ce qu'ils désirent, Dieu envoie des obstacles et des échecs qui les obligent à comprendre qu'il y a autour d'eux des forces, des droits, des intérêts autres que les leurs, et avec lesquels il faut compter et traiter. La bonne politique consiste à reconnaître d'avance ces nécessités naturelles qui, inévitables, deviendront plus tard des leçons divines, et à y conformer de bonne grâce sa conduite.

"Je ne veux rien dire de la révolution de Février. Ce n'est pas à moi qu'il convient d'en parler aujourd'hui. Mais je ne puis croire et pas un Français ne peut se résigner à croire que ce soit là le dénouement de la glorieuse histoire de France. C'est le goût téméraire de mon pays de se lancer, n'importe à quel prix et avec quel péril, dans d'immenses et inouïes expériences. On dirait qu'il se considère comme le grand laboratoire de la civilisation du monde. Mais s'il est prompt aussi à se hasarder, il est prompt aussi à se raviser et à revenir sur ses pas quand il s'aperçoit qu'il a fait fausse route et qu'il tombe. Déjà, à l'ombre d'un grand nom, il s'est arrêté. Mais une halte salutaire n'est pas le salut. Ce n'est pas assez que la France ne roule plus dans

l'abîme: il faut que l'abîme se ferme et que la France se relève. Washington ou Monk, il lui faut l'un des deux pour se relever.

"Lequel des deux nous accordera la Providence?"

Dans sa préface sur Washington, M. Guizot s'exprime ainsi:

"Plus je regarde, plus je demeure convaincu que la République, noble forme de gouvernement, est le plus difficile et le plus périlleux des gouvernements.

"C'est le gouvernement qui exige, de la Providence, les circonstances les plus favorables et les plus rares, et, de la société elle-même, le plus d'accord, de sagesse et de vertu.

"Et c'est celui-ci, qui même à ce prix, impose à la société le plus d'épreuves, et lui fait courir le plus de chances.

"Les États-Unis d'Amérique étaient une société nouvelle, qui n'avait pas subi des transformations orageuses et variées, qui ne portait pas le joug d'un long passé, qui n'avait rien à détruire quand elle eut son gouvernement à fonder.

"Cette jeune société n'avait autour d'elle point de rivaux, on pourrait dire point de voisins. Elle avait devant elle l'espace, un espace immense et libre, ouvert aux besoins et aux passions des hommes.

"Depuis longtemps, pour ses affaires intérieures, elle possédait et pratiquait la République. Elle ne connaissait la Monarchie que de loin, à travers l'Océan, comme un non respecté, plutôt que comme un pouvoir nécessaire et réel.

"Quand elle entra en lutte avec ce pouvoir, ce fut pour résister à des prétentions iniques, pour défendre ses droits, des droits anciens et légaux.

"Les citoyens de cette société, riches ou pauvres, éclairés ou ignorants, étaient à peu près unanimes en faveur du gouvernement républicain.

"Ils étaient chrétiens, de cœur comme de nom. Au même moment où ils rompaient avec leur roi, ils vivaient humblement devant Dieu, le roi des rois.

"Voilà comment la République des États-Unis a été fondée.

"Et malgré tant d'avantages, si elle eût été placée dans notre hémisphère au lieu du sien, et serrée entre les grands États de l'Europe, au lieu de se rémandre librement, comme ses fleuves, dans ses forêts et dans ses plaines, il est permis de douter qu'elle eût pu se fonder, et vivre paisible et glorieuse, comme elle a vécu.

"La France subit aujourd'hui, comme épreuve inattendue, et avec une Constitution qui portait le trouble dans la société la mieux réglée, cette forme de gouvernement que l'Amérique a reçue de son libre choix, selon sa pente naturelle, et par la situation sans exemple que le ciel lui a faite. La République, née comme elle est née parmi nous, en février 1848, obtiendrait-elle les destinées de la République de Washington? C'est la question qui se débat aujourd'hui.

"On a fait beau jeu à la République. Malgré son origine, sans acception de goût, sans distinction de drapeau, des hommes de sens et de bien s'y sont retranchés comme derrière un rempart, pour se défendre tous ensemble et défendre la société tout entière contre de mortels ennemis. C'est un nom et dans l'intérêt de l'ordre qu'elle a détruit que la République dure. Elle n'avait pas droit de s'attendre à cette chance. En profitera-t-elle?

Saura-t-elle pratiquer avec persévérance une forte politique de conservation et de reconstruction sociale? C'est celle que la France invoque. Pour qu'un gouvernement se fonde, il ne suffit pas que chaque jour il empêche la société de périr, il faut qu'il délivre la société de la crainte quotidienne de périr, et qu'il lui ouvre les perspectives d'une vie tranquille et longue.

"Je ne parle ni de liberté ni de gloire. J'espère pourtant que la France n'apprendra pas à s'en passer."

ANGLETERRE.

Legislation sur le Dimanche.

La législation sur la célébration du Dimanche en Angleterre est rangée parmi les statuts les plus importants et les mesures administratives les plus graves. Ces mesures remontent à une époque fort éloignée. Nous empruntons à un journal les extraits suivants:

"Ce fut sous Henri VI (27, II. vi. c. 5) qu'il fut décidé qu'aucune foire, aucun marché ne seraient tenus les jours fériés, le vendredi-saint et le dimanche, excepté les quatre dimanches du temps de la moisson, sous peine de confiscation des marchandises exposées en vente.

"Par acte 1. Car. 1. c. 1., personne ne peut former une réunion hors de sa paroisse, pour aucun divertissement, le dimanche; ni dans l'intérieur des villes, se servir d'aucun bâtiment ou ours pour divertissement public, sous peine de 4 shillings 4 pences pour la caisse des pauvres.

"Par acte 29, Car. 11, c. 7, personne, sous peine d'une amende de cinq shillings, ne peut travailler le dimanche, se servir d'aucun bateau, exposer aucune marchandise, excepté de la nourriture dans les *public houses*, ou bien du lait et du poisson, à certaines heures déterminées. Le lait peut être vendu avant neuf heures du matin et après quatre heures du soir seulement.

"Tout bouvier ou roulagiste voyageant le dimanche, est passible d'une amende de 20 schellings.

"On tolère la présence de quarante watermen (bateaux), entre Wauxhall et Lime-house le dimanche, pour le passage par eau; des chariots de poisson peuvent aussi marcher le dimanche, aller et retour; mais tout individu qui crierait pour les vendre ou aurait à l'étalage des légumes, en encourrait la saisie au profit des pauvres.

"Les bouchers qui abattraient ou vendraient des bêtes de bétail sont passibles d'une amende de 1 sh. 8 pences.

"Aucun arrêt, aucune procédure, aucun *warrant* (mandat), sauf pour le cas de trahison, l'élopie, ou tout autre acte compromettant l'ordre public, ne peut être signifié le dimanche, à peine de nullité, et même, en certaines circonstances, de dommages-intérêts. Tout contrat fait le dimanche est nul; cependant n'est pas nulle la vente de biens mobiliers qui n'est pas faite à la criée (*ordinary calling of the vendor*); et tous engagements à terme sont valables pour vente de meubles, le dimanche.

"Sous le roi Guillaume IV, le Parlement défendit de chasser le dimanche ou le jour de Noël, de se servir d'aucun fusil, chien, instrument de chasse, sous peine d'une amende qui pouvait s'élever à cinq livres sterl. (125 fr)

"Enfin, sous Georges III, il avait été permis à Londres de former, des réunions pour conférer sur une manière politique ou sur un but de plaisir. Un acte intervint, qui disposa que,

dans le cas où une maison, une chambre, un établissement quelconque serait ouvert le dimanche, pour quelque divertissement ou discussion publics, et sur la présentation d'un billet d'admission, les propriétaires des établissements seraient passibles d'une amende de 200 livres sterl. (5,000 fr.), le président de 100 livres, le receveur des billets de 50 livres, et tout imprimeur, annonçant ces réunions, de 30 livres sterl."

FRANCE.

Assemblée Nationale.

La loi sur la signature des articles de journaux imposant au gérant de chaque feuille la responsabilité des articles qu'elle publie, quels qu'en soient les auteurs, des députés sont résolus à solliciter un amendement à la loi qui attribue aux auteurs la responsabilité de leurs écrits.

La proposition suivante, signée de MM. Dringerais, de Laboulié et Nettement, a été déposée sur le bureau de l'Assemblée:

"Art. 1er. Le gérant ne pourra être poursuivi à raison d'un article publié dans le journal dont il est responsable, que dans les cas suivants:

"1°. Si l'article n'est pas signé;

"2°. Si la signature mise au bas de l'article a été déclarée fautive par les tribunaux.

"Dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, le gérant sera responsable non seulement du délit ou de la fausseté de la signature, mais encore de tous les crimes ou délits qui résulteraient de la publication de l'article;

"3°. Il pourra être poursuivi en outre pour fait de reproduction dans le journal dont il est responsable d'un article signé et publié dans une autre feuille; mais, en ce cas, la peine prononcée contre lui ne pourra être que pécuniaire, et sera exécutoire sur le cautionnement du journal reproduit.

"Art. 2. Hors les cas prévus par l'article précédent, les poursuites ne pourront être intentées que contre le signataire de l'article, et les condamnations prononcées contre lui seront exécutoires, quant à leur partie pécuniaire, sur le cautionnement du journal dans lequel l'article aura été inséré.

"Art. 3. Les tribunaux pourront appliquer les dispositions de l'article 463 du Code pénal aux contraventions en matière de presse."

LES REVOLUTIONNAIRES A L'ETRANGER.

(Extrait d'un journal français.)

Le N° du 6 déc. de la *Voix du Proscrit*, journal publié à Londres par le Comité révolutionnaire, renferme deux pièces importantes. La première est un manifeste du Comité central démocratique aux armées de la sainte-alliance des rois. Dans cette Adresse, dont la propagation est confiée au zèle des *comités nationaux*, MM. Ledru-Rollin, Darasz, Mazzini et Ruge provoquent les soldats des "tyrans" à abandonner leurs drapeaux pour venir se ranger sous la bannière de la démocratie européenne. En voici le passage le plus significatif:

"Que si l'isolement, les rigueurs impitoyables de la discipline, contrariant vos efforts, vous ne pouvez organiser la révolution dans les camps, la révolte en plein soleil, désertez sans crainte, un à un, dix par dix, qu'importe! mais surtout ne désertez pas sans vos armes, car il en faut pour conquérir son indépendance.

"Ne vous arrêtez pas à la honte que les enseignements de l'obéissance passive attachent à ceux qui manquent au serment militaire.

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES. 1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

Je ne plaisais pas, monsieur le comte, pour deux raisons, la première parce que ce serait vous manquer de respect, ce qui ne m'est jamais arrivé, la seconde, parce que, comme vous l'avez dit, le jour serait mal choisi, quand il y a là bas si près de nous une pauvre enfant qui pleure et se désespère. Je ne deviens pas fou, et j'espère vous le prouver.

Ah! je ne te comprends pas, dit Henry en se dirigeant vers l'arc de triomphe auprès duquel il fallait qu'ils passassent pour rentrer dans Orange.

Monsieur le comte ne sait pas que le concierge de la prison a un goût très prononcé pour l'horticulture; à l'aide de quelques oignons rares ou précieux, je suis sûr que nous deviendrons tous deux les meilleurs amis du monde. D'abord, je me présente chez le citoyen concierge, j'aime les plantes rares, j'en cherche, j'en vends ou plutôt j'en achète. Le

vieux républicain me verra de son mieux, et nous serons de suite une paire d'amis. Alors j'observe, j'interroge si je puis, j'écoute de mes deux oreilles, je fais mon profit de tout ce qui me tombe sous la main, et du diable si ça n'abonde pas à quelque chose, quand ça ne serait qu'à l'étrangler. Baptistin avait une de ces natures étranges, communes par éducation et par habitude, mais que le dévouement élève au-dessus d'elles-mêmes.

Tu as raison mon brave Baptistin, dit le comte en lui frappant sur l'épaule; l'on pourra peut-être par ce moyen s'introduire dans la prison, tenter une évasion et sauver une sœur! Mais ce ne sera pas toi, ce sera moi, car vois-tu, une fois dans cette prison maudite, il ne faudra pas perdre une chance, un hasard, une minute quoiqu'il puisse advenir.

Monsieur le comte veut y aller lui-même? Certainement, Baptistin.

Si Monsieur le comte veut me permettre de le lui dire, je crois qu'il aura tort, et qu'il risquera grandement de tout perdre sans rien gagner.

Pourquoi cela? dit brusquement Henry.

Parce que voyez-vous, vous êtes grand seigneur jusqu'au bout des doigts, depuis les pieds jusqu'à la tête; vous avez la peau des mains trop blanche, le visage trop frais, dans tout votre corps quelque chose de trop distingué, qui ne peut supporter un quart d'heure de sérieux examen; car malgré votre carmagnole de drap bleu, vos cheveux ras, vous sentez le ci devant à deux lieues à la ronde.

Je mettrais un autre costume.

Ce n'est pas le costume qu'il faut changer, c'est la naissance, l'éducation, choses dont on ne change pas aussi facilement que d'habits. Et puis il y a une autre considération, c'est que si la chose était découverte et qu'il dût arriver malheur, il vaut bien mieux que ce soit moi; ça ne t'ira pas à conséquence; tandis que vous, monsieur le comte, je n'ose pas y penser... ce serait affreux...

Digne serviteur, répondit le jeune homme dont les yeux étaient humides.

N'est-ce pas, continua Baptistin, vous comprenez bien tout cela? Je cause horticulture, et pour peu que le diable ne s'en mêle pas, ça ira comme sur les roulettes. Ils n'étaient plus qu'à cinquante pas d'Orange. Le comte de Savermy s'arrêta court et dit à Baptistin, avant que nous entrions à Orange, conv'enous bien de tout.

Je m'introduis dans la prison et vous resterez avec nous en cas de besoin, et Dieu sera avec nous, car notre vieux curé nous disait toujours que Dieu est partout où l'on tente le bien... Puis il ajouta subitement: je crois qu'il est prudent de nous séparer.

Dans une heure nous nous retrouverons sur la place des Ursins.

Et moi je vais préparer mes moyens d'introduction auprès du concierge botaniste. Après quelques nouveaux mots, le comte Henri et Baptistin se séparèrent. L'un tira à droite, l'autre à gauche.

Laissons Henri errer à l'aventure dans les rues et suivons Baptistin qui se dirige vers la

prison dans laquelle gémissait la pauvre Jeanne au milieu de tant de victimes entassées.

Décidément, se dit-il, tout en marchant, les moyens les plus prompts sont les meilleurs. Je vais demander d'abord à voir le concierge; c'est plus prompt.

Il huta le pas.

Devant la porte extérieure de la prison, il s'arrêta; car à mesure qu'il avançait il sentait les battements de son cœur plus pressés soulever sa poitrine. Le brave homme tremblait comme s'il se fût agi de sa propre fille. C'est qu'à cette époque de désastres et de forfaits monstrueux, il y avait de nobles dévouements, et la fidélité des serviteurs envers leurs maîtres s'éleva souvent au rôle de martyr. Baptistin aurait serré la main avec joie et reconnaissance à celui qui lui eût dit: La fille du marquis de Savermy sera sauvée, mais tu vas mourir...

Allons, murmura-t-il à l'encre. Et il sonna d'une façon vigoureuse. Comme on tardait à ouvrir la porte, il la frappa rudement en cadence du bout de ses souliers ferrés. La porte s'ouvrit enfin pour donner passage à une sorte de guichetier qui avait sur la tête un bonnet d'ours dont les poils hérissés lui tombaient sur les yeux; à sa ceinture pendait un énorme troussseau de clés, accompagnés d'un sabre, volé à quelque soldat moins patriote que lui.

Ah! ça, citoyen, tu m'as l'air plus pressé que la chose?

Et toi citoyen guichetier, je t'assure que tu as tort de te mettre sur la nuque ce bonnet

d'ours; c'est ce qui te rend si pesant dans ta marche, ou si sourd quand on sonne.

Que veux-tu?

Parler au citoyen concierge de la prison. Et ce disant il fit un pas pour entrer dans la prison. Peste! citoyen, dit le bonnet d'ours, astu une carte?

Non.

Alors reste dehors, on t'appellera tout à l'heure. Les vrais patriotes ne restent pas à la porte comme des chiens, reprit Baptistin en s'installant dans l'intérieur; t'es guichetier, je suis un bon sans-culotte; ça marche ensemble; nous causerons, pour passer le temps, de ces gueux qui sont là haut, et je payerai chopine.

Après une semblable profession de foi, pouvait-on le laisser dehors? Le guichetier s'attendrit.

Tu dis donc que tu t'appelles?

Cincinnatus tout au long.

Le guichetier le regarda dans le blanc des yeux; Joli nom. Allons, entre, mais le citoyen concierge te fuirra dedans s'il n'est pas de bonne humeur.

La porte se referma.

Baptistin respira bruyamment et s'assit sur une marche...

Dans le cabinet du concierge, il se passait une de ces scènes à soulever le cœur le plus enduré. L'huissier en question, assis devant une table, collationnait des listes sur lesquelles la plus grande partie des noms était marqué d'une croix rouge, tandis que le concierge faisait de son côté la même chose, avec